

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 05 SEPTEMBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36

Nb. de représentés : 13

Nb. d'absents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre à 17h39, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 28/1259 :

Vote de subvention à la Société Nationale de Sauvétage en Mer (SNSM)

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FERDE Thérèse (par Monsieur MINATCHY Mariot), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Monsieur DAMOUR Kichena), NASSIBOU Guilaine (par Madame GUIEN Marie Claire), KHELIF David (par Madame PAPY Anne Marie), HOARAU Berthe Denise (par Madame SIGISMEAU Béatrice), LORION David (par Monsieur DIJOUX Stéphan), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monsieur RAVAT Adame).

ABSENTS :

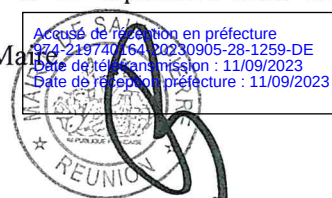
MM. AHO NIENNE Sandrine, DAFFON Amédée Albert, MOREL Didier, BELLON Stéphen.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.
Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité que la séance se tienne à huis clos par nécessité d'ordre public.
Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 11 septembre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 août 2023.



Le Maire



Affaire n°28/1259 : Vote de subvention à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM).

Service Central Associatif - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) est une association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970 (Journal Officiel du 10 mai 1970).

L'association intervient essentiellement sur ces trois axes majeurs :

- La sauvegarde de la vie humaine en mer, sur les plages et le long du littoral ;
- La prévention du public contre les risques liés à la mer ;
- La formation du personnel nécessaire à leur mission.

La station de sauvetage en mer basée dans le port Lislet Geoffroy de Saint-Pierre intervient dans une zone comprise entre Saint-Leu et Sainte-Rose, sur une bande de 20 nautiques (37 Km).

Le Président de la station sollicite la Commune de Saint-Pierre pour l'attribution d'une subvention de 5 000 € au titre de l'exercice budgétaire 2023 afin d'assurer le fonctionnement opérationnel et administratif de la station.

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire 024 65748 55 RE23000060

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** le vote d'une subvention de 5 000 € à la SNSM.
- **DE L'AUTORISER**, lui ou l'un des adjoints délégués dans leurs domaines respectifs de compétences, à **SIGNER** toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE


Michel FONGARNE